

Dossier économique



LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
ET LES
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DANS L'AGGLOMERATION URBAINE
DE ST-JEAN

HC
117
Q4
C323
no.1
c.2

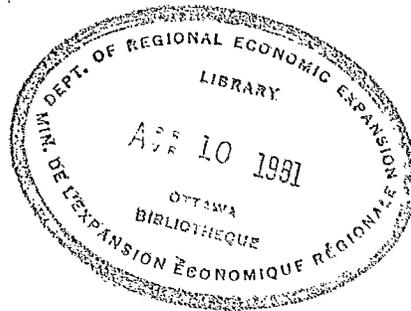
Gouvernement du Canada Government of Canada

Expansion Economique Régionale Regional Economic Expansion

Région du Québec

Document de travail

HC
117
Q4
C323
no.1
C.2



LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE
ET LES
PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
DANS L'AGGLOMERATION URBAINE
DE ST-JEAN

Ce document de travail a été préparé
par la Direction de l'Analyse économique
du MEER-Québec. Il n'engage d'aucune
façon la responsabilité du ministère.

15 novembre 1979

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Avant-propos	1
Aperçu général	2
La situation socio-économique de la région de Saint-Jean	4
a) évolution démographique	4
b) le marché du travail	5
c) les revenus	7
d) les investissements	8
e) l'activité économique	10
Les facteurs de développement économique de la région de Saint-Jean	16
a) facteurs positifs	16
b) facteurs négatifs	17
Les perspectives de développement économique de la région de Saint-Jean	19
a) la P.M.E. et la sous-traitance	19
b) l'agro-alimentaire	20
c) le groupe des textiles - bonneterie - habillement	21
d) les produits électriques	23
e) le tertiaire-moteur	24
Annexe: Statistiques	

AVANT PROPOS

Ce document constitue un document de réflexion sur l'évolution socio-économique récente de l'agglomération urbaine de Saint-Jean (qui regroupe les villes de Saint-Jean, Iberville et Saint-Luc), sur ses facteurs de développement, ainsi que sur ses possibilités de développement. Ce document-synthèse permettra aux agents économiques qui opèrent tant au niveau régional, provincial que fédéral, de concerter leurs efforts sur certains projets prioritaires pour le mieux-être de la région.

APERCU GENERAL

L'agglomération urbaine de Saint-Jean est située à 40 kilomètres de Montréal, en bordure des terres agricoles les plus fertiles au Québec. La proximité de Montréal a aidé la région de Saint-Jean à s'industrialiser en permettant l'écoulement sur le marché de Montréal de certains produits qui sont manufacturés localement, et en permettant le maintien de liens étroits entre certaines usines locales et leur bureau-chef à Montréal. La transformation de certaines productions agricoles régionales est rendue possible par la présence de conserveries et d'usines de transformation de la viande.

L'emploi dans la région a progressé de 1971 à 1974, puis a régressé au cours de la période 1975-1978. Le petit nombre de nouvelles entreprises qui sont venues s'installer dans la région, l'expansion lente des entreprises en place, et des fermetures importantes au cours des années 1975-1977, caractérisent l'évolution du marché de l'emploi au cours de la période 1971-1978. Cette situation a entraîné un accroissement du chômage au cours des dernières années.

Les principales dépenses d'investissement se sont faites dans l'habitation et dans le secteur des institutions gouvernementales. Le dynamisme du secteur de l'habitation reflète le rôle croissant que la région est appelée à jouer comme ville-dortoir de Montréal. La modernisation du Centre de formation des Forces Armées Canadiennes au coût de \$100 millions représente le projet d'investissement le plus important à se matérialiser dans la région depuis fort longtemps.

Compte tenu des facteurs de développement qui soutiennent le développement de cette région, les perspectives de développement économique s'inscrivent dans le cadre d'une

consolidation et d'une modernisation des industries manufacturières en place, et d'une expansion du tertiaire-moteur comme le secteur du tourisme. Des potentialités existent également au niveau de la sous-traitance. La réalisation de ces possibilités de développement nécessitera la concertation de tous les agents économiques régionaux. Il importe que les agents locaux de développement économique dynamisent certains dossiers qui leur sont prioritaires et coordonnent les efforts des autres agents économiques afin d'en assurer le succès.

LA SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE DE SAINT-JEAN

a) L'évolution démographique

L'agglomération* de Saint-Jean connaît depuis 1966 une période de croissance démographique supérieure à la moyenne provinciale et à la moyenne montréalaise.

Agglomérations de Recensement	Population			Variations %	
	1966	1971	1976	1966-71	1971-76
St-Jean	43,640	47,044	50,363	7.8%	7.1%
Région métropolitaine de Montréal	2,570,982	2,729,211	2,802,485	6.2%	2.7%
Province de Québec	5,780,845	6,027,764	6,234,445	4.3%	3.4%

Comme l'indique le tableau ci-haut, les taux de croissance démographique au cours des périodes quinquennales 1966-71 et 1971-76 ont atteint 7.8 pour cent et 7.1 pour cent respectivement, soit des taux deux fois supérieurs à ceux enregistrés au Québec.

On note également un accroissement du poids démographique de l'agglomération de Saint-Jean, au cours de la période 1966-1976 par rapport aux autres villes-satellites

* L'agglomération de Saint-Jean inclut les villes de Saint-Jean, Iberville et Saint-Luc.

à l'intérieur de la région administrative de Montréal; une seule autre ville satellite, soit Saint-Jérôme, a vu son poids démographique s'accroître au cours de cette même période.

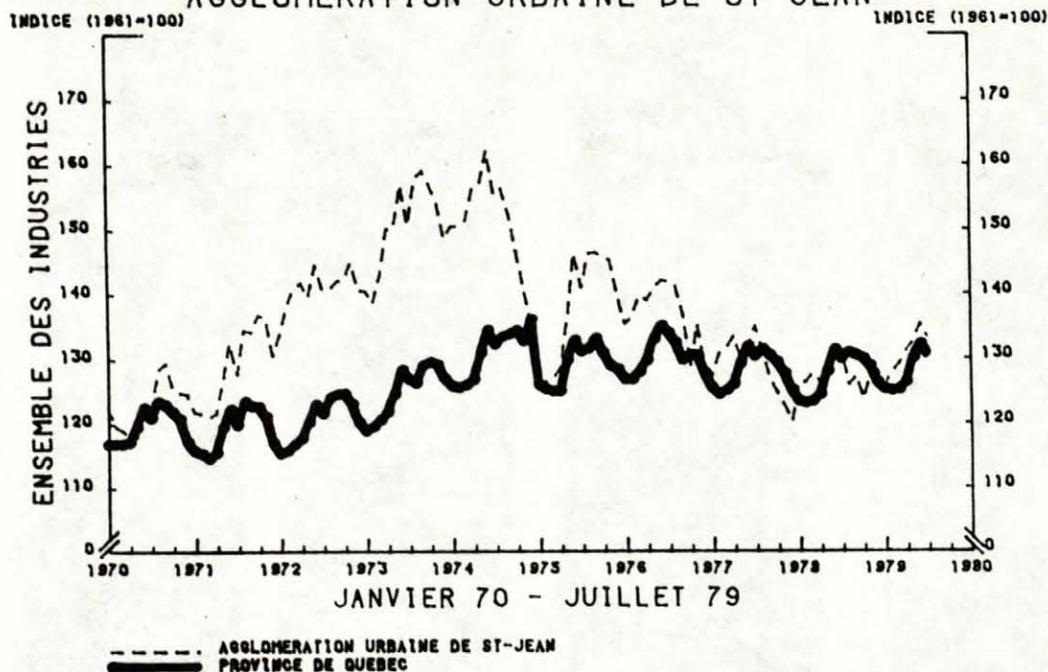
L'évolution démographique récente de la région de Saint-Jean reflète le rôle grandissant de cette agglomération comme centre régional et administratif important; elle témoigne également du rôle croissant que la région est appelée à jouer comme ville-dortoir de Montréal.

b) Le marché du travail

Au cours de la période 1971-1976, les conditions du marché du travail ont été plus favorables dans l'agglomération de Saint-Jean que dans toutes les autres villes satellites, exception faite de Saint-Hyacinthe. De plus, la région de Saint-Jean bénéficie de sa proximité de Montréal où un nombre croissant de travailleurs y trouvent un emploi. Notons qu'au cours de la période 1971-1976, l'activité économique était en croissance dans les industries manufacturières du matériel de transport, du bois, de même que dans le domaine de la construction. C'est pourquoi le niveau de chômage de la région de Saint-Jean a chuté de 9.8 pour cent en 1971 à 6.7 pour cent en 1976. Toutefois, depuis 1976, le niveau d'activité économique a diminué comme l'indique les données sur l'emploi et sur les ventes au détail, entraînant une augmentation du chômage.

Comme l'indique le graphique ci-après, l'emploi dans l'agglomération n'a pas évolué de façon uniforme. En effet, alors que la période 1971-1974 se caractérisait par une expansion de l'emploi régional, la période 1975-1978 a connu

INDICE DE L'EMPLOI AGGLOMERATION URBAINE DE ST-JEAN



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 72-002
ENTREPRISES DE 20 EMPLOYES ET PLUS.

un déclin dans l'emploi total. Le graphique en outre fait ressortir qu'au cours de la période 1971-1978, l'emploi dans l'agglomération de Saint-Jean a suivi une évolution parallèle à celle du Québec, sauf à la fin de 1976 et au début de 1977 alors que plusieurs fermetures d'usine entraînèrent une réduction du niveau de l'emploi.

Au cours de la période 1975-1977, les fermetures d'usines ont entraîné le licenciement de plusieurs centaines de travailleurs. Parmi les plus importantes fermetures, mentionnons d'abord l'usine de maisons préfabriquées Desourdy de Saint-Luc au début de 1977 et l'élimination de 450 emplois. Dans le secteur du textile, il y a eu le départ des compagnies Bruck Mills, Belt Tread et Collins and Aikmans.

Au cours de la période 1971-1978, une seule entreprise manufacturière de taille moyenne est venue s'ajouter à la liste d'entreprises locales; c'est la firme Les Maisons Norcom Ltée qui créa 150 emplois au début des années 1970. L'expansion de certaines entreprises locales dans le domaine des produits électriques, des produits de métal, du textile synthétique et de l'agro-alimentaire a été insuffisante pour absorber la main-d'oeuvre disponible de sorte que cette main-d'oeuvre s'est tournée de plus en plus vers Montréal pour y trouver de l'emploi.

c) Les revenus

Le revenu personnel disponible par habitant s'élevait à \$5,210 en 1978, soit un niveau inférieur à 31 pour cent au revenu moyen dans la région métropolitaine de Montréal et inférieur à 15 pour cent à la moyenne provinciale. De toutes les villes satellites de la région métropolitaine de Montréal, c'est l'agglomération de Saint-Jean qui affiche le plus bas niveau de revenu personnel disponible par habitant. Le revenu personnel disponible provient principalement des salaires, les paiements de transferts ne représentant qu'une faible proportion du revenu total.

Le salaire hebdomadaire moyen à Saint-Jean s'élevait à \$226.72 en 1978, alors qu'il excédait les \$260 dans la région montréalaise et dans la province (voir tableau de la page suivante). Des principales villes satellites de Montréal, la région de Saint-Jean affiche l'un des plus bas niveaux de revenus hebdomadaires. Seules les agglomérations de Saint-Hyacinthe et de Granby connaissaient un revenu hebdomadaire moyen inférieur à celui de Saint-Jean.

Le revenu hebdomadaire moyen dans le secteur manufacturier accuse un recul de 12 pour cent par rapport à la

REMUNERATION HEBDOMADAIRE MOYENNE

Agglomérations	Rémunération hebdomadaire moyenne 1978	
	Toutes les ind.	Ind. manif.
Sorel	\$316.66	\$333.40
Valleyfield	273.79	288.00
Joliette	231.17	-
St-Jérôme	227.07	233.30
St-Jean	226.72	232.20
St-Hyacinthe	217.29	219.60
Granby	214.79	223.10
Région métropolitaine de Montréal	261.86	268.60
Province de Québec	262.82	265.70

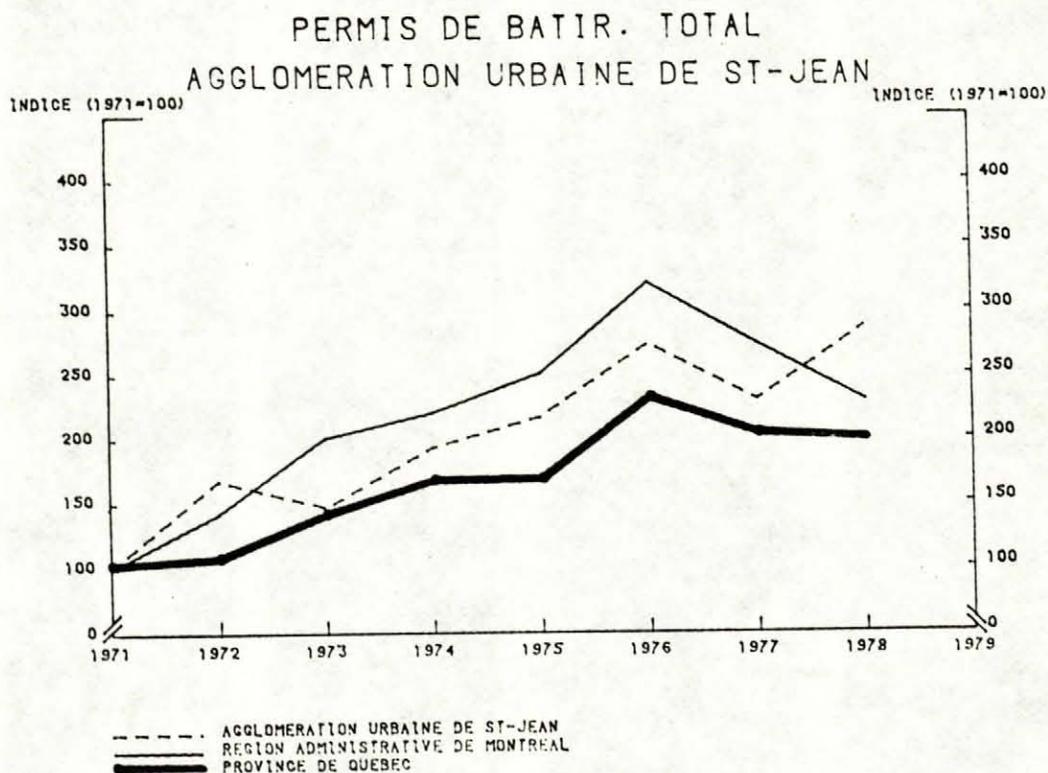
Source: Statistique Canada, cat. no. 72-002 - Entreprises de 20 employés et plus.

moyenne provinciale. Cet écart s'explique à partir de la structure industrielle de Saint-Jean où les industries à faible et moyenne productivité dominent l'activité manufacturière régionale. Les industries traditionnelles (les textiles, bonneterie et habillement, bois, meubles), l'industrie des appareils électriques, et l'industrie de la transformation des produits agricoles comptent 66 pour cent de l'emploi manufacturier total dans la région.

d) Les investissements

Les investissements réalisés dans la région de Saint-Jean se sont maintenus à un niveau élevé au cours de la période 1971-1978, grâce aux importantes dépenses d'immobilisation consenties par le ministère de la Défense Nationale à la

base militaire de Saint-Jean. La valeur des permis de bâtir dans les autres secteurs, soit l'habitation, l'industriel et le commercial, a presque doublé depuis 1973, passant de \$13.5 millions à \$26.4 millions en 1978 en dollars courants.



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 64-203

La construction d'un centre de formation professionnelle à la base militaire de Saint-Jean représente le plus important investissement à se réaliser dans la région depuis fort longtemps. La mise en chantier du projet de \$100 millions a débuté au printemps 1976 et s'est terminée à l'été 1979 et a permis aux Forces Armées Canadiennes de consolider et moderniser leur centre de formation à Saint-Jean. L'impact de ce projet sur le secteur de la construction a été important: il y a eu une création de 500 à 600 emplois dans le domaine de la construction en plus des effets d'entraînement du projet sur les autres secteurs de la vie économique. L'incidence

économique de ce projet sur l'économie de Saint-Jean est difficile à mesurer, surtout au niveau des effets indirects sur le secteur manufacturier, l'habitation et sur le commerce; les bénéfices directs de ce projet dans la région seraient de l'ordre de \$10 à \$15 millions.

Les dépenses d'investissement dans le secteur de l'habitation témoignent du rôle grandissant de la région de Saint-Jean comme ville-dortoir de Montréal et se chiffrent entre \$13 et \$20 millions par an depuis 1975. Parmi les villes satellites de Montréal, c'est l'agglomération de Saint-Jean qui enregistre depuis 10 ans, le niveau des dépenses le plus élevé au chapitre de la construction domiciliaire.

Le secteur de la construction industrielle a évolué dans le sens contraire de celui de l'habitation, et accuse un recul par rapport aux autres secteurs d'investissement, de même que par rapport à la construction industrielle dans les autres villes satellites de Montréal. Le niveau moyen des investissements industriels à Saint-Jean s'est situé à \$1.4 million par année; un tel niveau d'investissement est insuffisant pour permettre à cette agglomération de moderniser, de diversifier ou d'accroître ses assises industrielles.

Au niveau des perspectives à court terme mentionnons que la construction d'un nouveau centre d'achat, au coût de \$25 millions permettra au secteur de la construction de continuer à jouer un rôle important sur l'évolution de la conjoncture économique régionale.

e) L'activité économique

La structure industrielle de l'agglomération urbaine de Saint-Jean repose sur un secteur primaire qui fournit de l'emploi à 1 pour cent de la main-d'oeuvre, un secteur manufac-

turier important où 30 pour cent de la main-d'oeuvre y travaille, et un secteur tertiaire qui compte 64 pour cent de l'emploi total. Par rapport à la moyenne provinciale, le secteur manufacturier occupe une position plus importante, alors que c'est l'inverse pour les autres secteurs. Le secteur de la construction compte pour 5 pour cent de l'emploi total à Saint-Jean, soit un niveau légèrement inférieur à la moyenne provinciale.

L'agriculture constitue l'activité principale du secteur primaire; les principales activités agricoles de la région sont reliées à l'industrie laitière, à la culture maraîchère et à la culture des céréales. Le produit agricole régional est partiellement transformé sur place dans les conserveries, les charcuteries, les laiteries et les fromageries et entraîne des effets indirects importants dans la région.

Le secteur manufacturier se présente comme un secteur diversifié, traditionnel et peu dynamique. L'activité manufacturière de Saint-Jean recoupe tous les principaux secteurs industriels (voir le tableau de la page suivante); ce sont les industries à faible et moyenne productivité, telles les industries des produits électriques et du textile qui dominent l'activité manufacturière régionale avec près de 3,400 travailleurs. Viennent ensuite les industries des aliments et boissons, du vêtement, de l'imprimerie, les industries des produits en métal, de l'équipement de transport et des produits non-métalliques avec chacun plus de 300 employés. L'importance relative de chacune de ces industries s'est légèrement modifiée au cours de la période: généralement, on dénote que ce sont les industries à productivité moyenne qui ont connu une croissance de l'emploi alors que les industries plus traditionnelles ont accusé un recul.

EVOLUTION DE L'EMPLOI MANUFACTURIER

DANS L'AGGLOMERATION DE

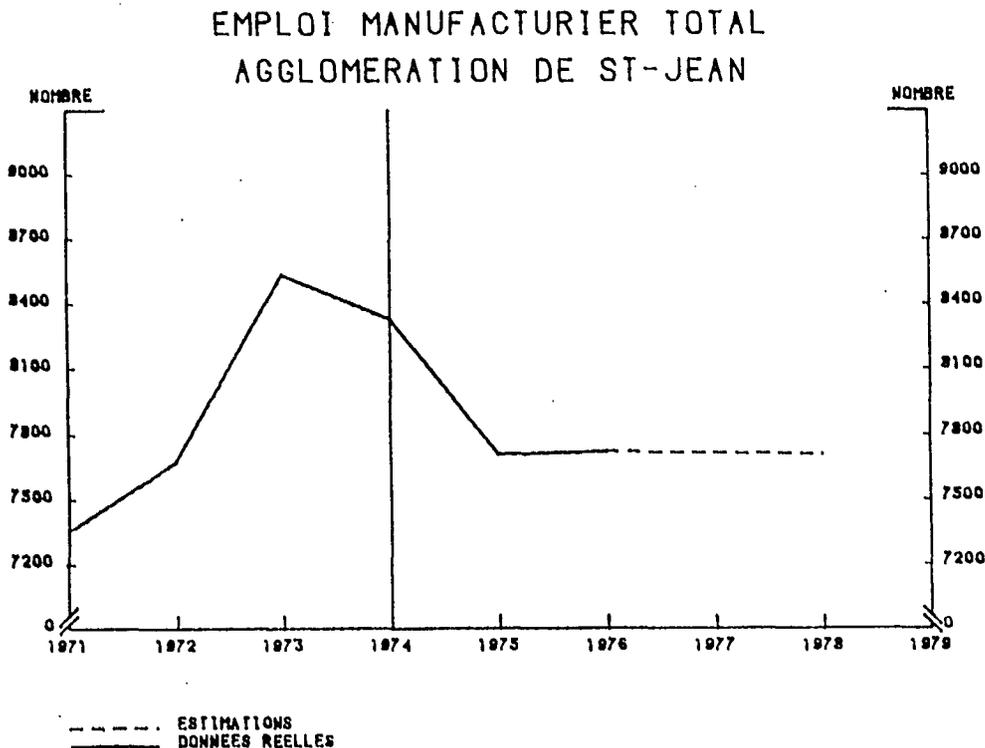
ST-JEAN (1971-1975-1978)

Industries	Nombre d'employés			Importance relative		
	1971*	1975*	1978**	1971	1975	1978
Aliments et boissons	496	718	650	6.7%	9.3%	8.4%
Textiles	1,660	1,444	1,195	22.6	18.7	15.5
Bonneterie	191	183	184	2.6	2.4	2.4
Habillement	546	446	600	7.4	5.8	7.8
Meuble	177	267	256	2.4	3.5	3.3
Imprimerie	522	540	399	7.1	7.0	5.2
Produits en métal	149	210	320	2.0	2.7	4.1
Equipement de transport	75	-	319	1.0	-	4.1
Produits électriques	1,809	2,056	2,176	24.6	26.7	28.2
Produits non-métalliques	-	369	328	-	4.8	4.3
Autres	1,727	1,478	1,284	23.6	19.1	16.7
TOTAL	7,352	7,711	7,711	100%	100%	100%

Sources: * Statistiques Canada cat. no 31-209

** Commissariat industriel de Saint-Jean. L'estimé du commissariat a été réduit, de façon à exclure l'emploi saisonnier de même que l'emploi minier et l'emploi dans la construction.

Les industries dites traditionnelles, telles les textiles, la bonneterie, le vêtement et le meuble sont des industries génératrices d'un grand nombre d'emplois dans la région avec 30 pour cent de l'emploi manufacturier total en 1978. Les quelques projets de modernisation d'usines et d'intégration d'opérations ont permis à certaines entreprises locales d'accroître leur productivité et d'améliorer leur position concurrentielle. Ces efforts de modernisation ont été accompagnés dans certains cas de fermetures d'usines.



SOURCE : STATISTIQUE CANADA, CAT. NO. 31-209
REPERTOIRE INDUSTRIEL AJUSTÉ DE ST-JEAN.

Une caractéristique significative du secteur manufacturier est son peu de dynamisme. Comme l'indique le graphique précédent, l'emploi manufacturier total affiche une grande stabilité et ce depuis 1975, avec un niveau d'emploi se situant

autour de 7,700 personnes. De plus, il n'y a eu qu'une seule nouvelle entreprise manufacturière de moyenne taille qui est venue s'installer dans la région depuis 8 ans. Ce manque de dynamisme du secteur manufacturier se retrouve également au niveau des dépenses de modernisation des usines locales, entraînant à plus long terme une détérioration de la capacité concurrentielle des entreprises johannaises.

Notons également que tout comme au Québec, le secteur manufacturier de l'agglomération de Saint-Jean compte un grand nombre d'entreprises de petite taille. En fait, près de 73 pour cent des entreprises locales emploient chacune moins de 50 employés, comparativement à 78 pour cent pour la province. On compte treize entreprises sur 146 qui emploient plus de 200 employés et quatre d'entre elles dépassent 400.

Quant au secteur tertiaire, soit celui des services, il regroupe près de 64 pour cent de l'emploi total. La région est particulièrement bien dotée de services socio-culturels, d'institutions d'enseignement et devient un centre administratif important. Parmi les principales institutions gouvernementales que l'on retrouve dans la région, certaines d'entre elles ont un rayonnement d'activité qui dépasse le territoire de Saint-Jean, telles le CEGEP, le Collège Militaire Royal de Saint-Jean, la base des Forces Armées Canadiennes et l'hôpital du Haut Richelieu.

Le commerce de détail dans l'agglomération de Saint-Jean gravite autour d'activités commerciales qu'on retrouve principalement au centre-ville, de même qu'au Centre d'achat du Haut-Richelieu. Le centre-ville de Saint-Jean perd depuis bon nombre d'années de son importance au profit d'établissements industriels, institutionnels ou domiciliaires. L'ouverture d'un nouveau centre d'achat - Le centre d'achat Westcliffe -

au coût de \$25 millions pour la première phase, accentuera le phénomène de morcellement du commerce de détail dans l'agglomération; une étude d'impact de ce projet laisse entrevoir que l'ouverture de celui-ci réduira à court terme, le niveau d'activité commerciale au centre-ville, et au centre d'achat Haut-Richelieu.

LES FACTEURS DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DANS LA REGION DE SAINT-JEAN

a) Facteurs positifs

L'agglomération de Saint-Jean bénéficie d'une situation géographique avantageuse. Située à 40 km de Montréal et à 50 km de la frontière américaine, la région de Saint-Jean est reliée aux grands centres urbains canadiens et américains du Nord-Est (Boston, New York) par un réseau ferroviaire et routier de même que par un aéroport local. Cette proximité des grands centres concourt à réduire le coût de transport des entreprises locales qui achètent ou écoulent leurs produits sur ces grands marchés. La proximité des centres de recherche et des universités de la région constitue un autre facteur susceptible de favoriser le développement économique de la région.

La grande disponibilité de main-d'oeuvre, de même qu'un niveau des salaires inférieur à la moyenne de Montréal et des principales villes satellites, avantagent l'agglomération urbaine de Saint-Jean. Ces deux facteurs conjugués à ceux de la proximité de Montréal et d'une structure industrielle diversifiée encourageront la venue de nouveaux investissements dans la région.

La structure industrielle diversifiée peut également être considérée comme facteur positif de développement. La diversification de l'activité économique de la région peut lui permettre de mieux rencontrer les besoins d'une nouvelle entreprise ou d'une entreprise en expansion en lui assurant un approvisionnement local en biens et services.

Il y a lieu de mentionner également que la région dispose de plusieurs agents économiques dont le travail vise le développement économique de la région. Mentionnons entre

autres, le commissariat industriel qui regroupe les intérêts des villes de Saint-Jean, Iberville et de Saint-Luc, au chapitre du développement économique régional.

La qualité de vie qu'on retrouve dans cette agglomération représente un autre facteur positif de développement. Notons par exemple des conditions climatiques agréables, sites historiques intéressants à visiter, coût de la vie inférieur à Montréal. La présence de la rivière Richelieu qui sillonne le territoire de l'agglomération de Saint-Jean depuis Sorel jusqu'au Lac Champlain, offre aux résidents la possibilité de profiter d'activités estivales et hivernales reliées à l'eau comme le ski nautique, la pêche, la natation, le patinage, etc.

b) Facteurs négatifs

Malgré ces nombreux facteurs positifs qui concourent à favoriser le développement économique de l'agglomération de Saint-Jean, certains autres facteurs particuliers à la région ont un effet contraire.

La région sera desservie en gaz naturel à l'automne 1980; l'absence de ce combustible dans le passé a nui au développement industriel de la région.

Le ralentissement des investissements privés dans le secteur de la fabrication et de la transformation a engendré un vieillissement de la structure industrielle de Saint-Jean, et concourt à donner une impression de statisme économique dans l'agglomération.

Le système de transport routier n'a pas bénéficié d'investissements importants au cours des dix dernières années, exception faite de la route 35, de sorte que les manufacturiers locaux doivent souvent acheminer leur production sur des routes secondaires.

Les organismes locaux de développement affichent une certaine apathie face au développement de la région et, contrairement à ce qu'on peut retrouver dans d'autres villes de même taille, leur action ne se concrétise guère dans l'examen des dossiers économiques prioritaires et la promotion de possibilités régionales de développement.

Le centre-ville de Saint-Jean affiche peu de dynamisme, à cause d'un besoin urgent de rénovation et de revitalisation. Le retard à rénover le centre-ville a permis l'ouverture de centres d'achat aux limites de l'agglomération, entraînant de ce fait une sous-utilisation de son potentiel économique.

LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE DE LA REGION DE SAINT-JEAN

L'examen des potentialités de développement économique dans la région de Saint-Jean s'est inspiré principalement des tendances sectorielles qui se dessinent tant au niveau provincial, national et international et qui pourraient entraîner des modifications importantes au niveau de la structure et de l'évolution des industries de Saint-Jean; cet examen a tenu compte également des ressources naturelles et des facteurs de localisation qui favorisent à moyen terme le développement économique de la région.

a) La P.M.E. et la sous-traitance

La région de Saint-Jean dispose d'une douzaine d'entreprises qui comptent chacune un personnel de plus de 200 travailleurs; l'industrie des produits électriques demeure celle qui renferme le plus grand nombre de grandes entreprises. D'un autre côté, la région de Saint-Jean regorge de petites entreprises qui chacune, emploie moins de 20 employés. Cette situation suggère qu'il serait dans l'intérêt des industriels locaux d'examiner la possibilité d'accroître l'intégration industrielle de la région de Saint-Jean en favorisant la sous-traitance par exemple, de sorte qu'une plus large part des produits de base, de même que des produits intermédiaires soient produits et vendus localement. Les avantages économiques d'une plus grande intégration de la production locale sont assez évidents. Elle assure aux industries consommatrices l'approvisionnement en marchandises dont elles ont besoin dans de plus courts délais, alors qu'elle offre aux entreprises productrices des volumes de production suffisamment importants pour être rentables. Cette harmonisation des intérêts des industries consommatrices et des industries productrices pourrait s'étendre aux régions adjacentes de Saint-Jean,

comme Farnham et Chambly de même qu'aux régions qui constituent son hinterland, soit Napierreville, Saint-Blaise, Lacolle. Finalement, cette harmonisation pourrait viser à accroître les liens économiques unissant d'une part les secteurs de production (agriculture et industries manufacturières), et d'autre part le secteur du commerce de gros et de détail.

b) L'agro-alimentaire

En 1978, l'industrie des aliments et boissons comptait 650 travailleurs permanents et 300 travailleurs saisonniers; la main-d'oeuvre permanente représentait 8.4 pour cent de la main-d'oeuvre manufacturière totale. Les principales activités de cette industrie dans l'agglomération de Saint-Jean sont celles des conserveries, la préparation des viandes (volaille et porc), l'embouteillage de produits non-alcoolisés et les confiseries.

La production de cette industrie répond d'abord aux besoins de la population locale. On pense ici à l'embouteillage et les confiseries. Elle répond aussi aux besoins du marché régional, qui englobe la région métropolitaine de Montréal, et parfois même aux besoins du marché européen. Dans ce deuxième groupe, on y retrouve les conserveries et la préparation des viandes. Quant aux principales possibilités de développement du secteur agro-alimentaire de Saint-Jean, celles-ci sont meilleures à celles du Québec en général, et se retrouvent au niveau d'un remplacement des importations, et s'inscrivent souvent dans le cadre d'une intégration plus poussée de l'industrie agro-alimentaire québécoise. Un exemple de cette intégration verticale fut l'achat de la laiterie Samoisette par la Coopérative de Brossard .

Parmi les nombreuses opportunités de substitution aux produits importés, ceux qui semblent les plus prometteurs

pour la région de Saint-Jean et pour son hinterland agricole, compte tenu des facteurs naturels sont les suivants: production et transformation de la viande bovine; les grains de provende; les oléagineux et plus particulièrement, la soya et le colza, et le raffinage de l'huile (usine de trituration). La production de 6 millions de livres de champignons à Carignan par Labatt-Ogilvy permettra aux conserveries locales de diversifier leurs activités pour inclure la mise en conserve de ce légume.

c) Le groupe des textiles - bonneterie - habillement

Ces industries dites "traditionnelles" ont occupé et occupent encore aujourd'hui une place importante sur la carte économique de Saint-Jean, puisque près de 2,000 personnes y travaillaient en 1978. L'industrie du textile compte près de 1,200 employés, celle du vêtement 600, et celle de la bonneterie un peu moins de 200 employés. La vulnérabilité de ces industries aux pressions exercées par les pays à faible coût de production a entraîné une réduction de près de 400 emplois au cours de la période 1971-1978.

Les perspectives de développement de ces industries s'inscrivent essentiellement dans le cadre d'une consolidation et une adaptation de ces industries. En effet, plusieurs facteurs externes à l'industrie québécoise et canadienne continueront à exercer de vives pressions sur ces industries de sorte que celles-ci seront contraintes à concentrer leur production sur des produits pour lesquels elles sont compétitives, elles ont une expertise et elles ont accès aux marchés.

Il est clair que les gouvernements veulent accroître le libre échange commercial entre les pays; ceci implique donc une libéralisation du commerce international par le biais d'une réduction des obstacles tarifaires et non-tarifaires

que régissent les pratiques commerciales. De plus, les gouvernements reconnaissent l'importance économique de ces industries et cherchent à maintenir ses éléments les plus prometteurs. C'est ainsi que, dans le cadre des nouvelles ententes multi-latérales du GATT*, quelques changements ont eu lieu visant à faciliter les échanges internationaux; de plus, il y a les accords bilatéraux de restriction volontaire entre le Canada et certains pays en voie de développement qui sont en vigueur jusqu'à 1981 qui couvrent une gamme de produits du vêtement.

En ce qui a trait à certaines possibilités de développement, la compétition au chapitre des textiles synthétiques provenant des pays industrialisés de la Communauté Economique Européenne et des Etats-Unis continuera à être vive compte tenu de certaines réductions tarifaires consenties. Parmi celles-ci, notons plus particulièrement la réduction du taux de 10 pour cent à 8.5 pour cent sur les fibres textiles synthétiques et artificielles. Toutefois, l'industrie du textile primaire approvisionne le marché domestique canadien dans une mesure de 48 pour cent, alors que ce pourcentage atteint 75 pour cent aux Etats-Unis, au Japon et à la C.E.E.; cette situation suggère donc qu'il existe encore une large partie du marché domestique à conquérir. De plus, au plan des exportations, il est important de noter que le Japon pourrait s'avérer un marché important pour l'exportation de tapis canadiens, compte tenu des réductions tarifaires de 15 pour cent à 12 pour cent. Compte tenu de ces perspectives domestiques internationales, il devient important pour l'industrie québécoise et johannaise de rattraper le retard technologique qu'elles accusent en vue de s'adapter et de capitaliser sur ces nouvelles opportunités de développement.

*GATT signifie General Agreement on Tariffs and Trade

Les perspectives de développement du secteur de la bonneterie et de l'habillement sont importantes à étudier, d'abord à cause de leur niveau d'emploi, et aussi parce que l'industrie du textile primaire achemine près de 45 pour cent de sa production à l'industrie de l'habillement. Comme mentionné précédemment, plusieurs accords bi-latéraux de restriction volontaire sont entrés en vigueur en janvier 1979 et couvrent une gamme de produits du vêtement; ces accords couvrent une période de trois ans et ont pour objectif de donner un moment de répit à l'industrie québécoise et canadienne pour lui permettre de se restructurer, d'apporter les changements technologiques nécessaires et de modifier sa gestion interne. Outre cet effort de consolidation de sa position sur le marché domestique, l'industrie québécoise et johannaise devrait explorer le potentiel qu'offre le marché des Etats-Unis dans le domaine du chandail, des pantalons tout-aller, et des jumper en coton et en lainage pour dames.

d) Les produits électriques

L'industrie des produits électriques demeure l'industrie manufacturière la plus importante dans l'agglomération de Saint-Jean. Cette industrie comptait 2,176 travailleurs en 1978, alors qu'en 1971, elle n'en comptait que 1,809, soit un accroissement de plus de 350 emplois. La présence de compagnies multinationales comme Westinghouse, Singer, Pirelli Cables, et Sylvania est très importante dans la région de Saint-Jean; ces cinq entreprises comptent pour 80 pour cent de l'emploi total dans cette industrie. En ce qui a trait aux marchés, les produits de l'industrie des produits électriques assemblés à Saint-Jean, sont principalement destinés à la consommation privée (machines à coudre, aspirateurs, chauffeuses électriques) de même qu'à l'industrie des services privés et publics (transformateurs, fils et câbles électriques). De plus, l'industrie johannaise assemble une gamme de produits électriques conventionnels comme les conduits

électriques, les boîtes électriques et les raccords, et accessoires électriques. Un besoin des plus pressants qui se présente dans cette industrie au Québec, c'est celui de sa consolidation et la modernisation de ses activités. Ce besoin au niveau québécois pourrait avoir une incidence marquée sur l'évolution de ce secteur au cours des prochains cinq ans dans l'agglomération de Saint-Jean.

Au chapitre des possibilités de développement, l'industrie de Saint-Jean se développera en fonction des politiques internes de grandes compagnies, de même que de l'évolution des marchés. L'évolution du secteur de l'énergie électrique aura un impact de premier plan dans le domaine des fils et câbles électriques, et de produits électriques intermédiaires comme les disjoncteurs, les interrupteurs, les fusibles, les relais et les sectionneurs.

Les nouveaux accords commerciaux multilatéraux du GATT permettront un accès plus facile des appareils électroménagers comme les climatiseurs, les cuisinières, les laveuses et sécheuses, au marché américain à partir de 1983.

De nouvelles possibilités de développement s'offrent à la région au chapitre du remplacement des importations. La base industrielle de Saint-Jean, de même que l'expertise technique qu'on retrouve permettraient la production de périphériques électromécaniques notamment les unités de disques, les fichiers sur disques, et les lecteurs de cartes qui ne sont pas produits au Canada.

e) Le tertiaire-moteur

La région de Saint-Jean possède un certain potentiel de développement au niveau du tertiaire-moteur.

La région aurait avantage à chercher à se définir un rôle précis en ce domaine en prenant avantage à la fois de sa proximité des institutions et centres de recherche dont dispose Montréal, et aussi de l'importance croissante que cette industrie sera appelée à jouer dans le développement industriel de Québec.

Mentionnons également, le secteur du tourisme. La région de Saint-Jean pourrait devenir un endroit plus fréquenté par les touristes, compte tenu du fait que Montréal attire 45 pour cent des touristes qui viennent au Québec, et compte tenu du potentiel touristique que représente Montréal. De plus, la région dispose de certains avantages naturels, comme la rivière Richelieu et son infrastructure d'accueil pour les embarcations; elle offre également aux touristes d'importants sites historiques comme la Vallée des Forts, la première ligne de chemin de fer à être construite au Canada, et la Maison Saint-Germain à Saint-Denis, site de la bataille de l'Insurrection de 1837. Peut-être y aurait-il lieu d'explorer le potentiel économique de nouvelles activités touristiques basées sur ces facteurs de développement. On pourrait penser à une excursion d'une journée avec départ de Montréal par train à vapeur, suivie d'une croisière en bateau de la Vallée des Forts. La revitalisation de la vocation touristique de Saint-Jean pourrait entraîner plusieurs bénéfiques secondaires comme un nouvel hôtel, et de nouveaux restaurants, mais ne saurait se réaliser sans la concertation d'agents économiques locaux comme la Chambre de Commerce, l'Office du Tourisme du Haut-Richelieu et le Commissariat industriel.

Les deux centres de formation des Forces Canadiennes à Saint-Jean, l'un étant le Collège Militaire et l'autre le Centre de formation à la base militaire de Saint-Jean demeurent des éléments importants de développement économique pour la région de Saint-Jean, compte tenu du nombre de travailleurs

de la région qui y travaillent, et des achats effectués par ces centres dans les commerces locaux. Il serait avantageux pour la région de Saint-Jean d'encourager une plus grande utilisation des facilités d'enseignement dont disposent les Forces Canadiennes à Saint-Jean.

ANNEXES STATISTIQUES

TABLEAU 1

L'évolution de la population dans les principales villes satellites de Montréal,
la région métropolitaine et administrative de Montréal
et dans la province de Québec

Agglomérations de recensement	Population ..			Variation en %	
	1966	1971	1976	1966-71	1971-76
St-Jean	43,640	47,044	50,363	7.8	7.1
Granby	39,470	39,283	41,462	-0.5	5.5
St-Hyacinthe	38,077	39,693	40,202	4.2	1.3
Sorel	35,394	36,448	37,029	3.0	1.6
St-Jérôme	33,258	35,335	36,489	6.2	3.3
Valleyfield	34,274	35,754	35,920	4.3	0.5
Joliette	27,446	29,350	30,116	6.9	2.6
Lachute	15,614	15,485	15,042	-0.8	-2.9
Région métropolitaine de Montréal	2,570,982	2,729,211	2,802,485	6.2	2.7
Région administrative de Montréal	3,217,243	3,423,614	3,540,672	6.4	3.4
Province de Québec	5,780,845	6,027,764	6,234,445	4.3	3.4

SOURCE: Statistique Canada, cat. no. 98-702, 92-806.

TABLEAU 2

Indice de l'emploi (1961 = 100)

Ensemble des industries

Agglomérations urbaines

1971 - 1978

Agglomérations urbaines	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Sorel	154.6	165.8	172.7	184.0	186.7	190.8	185.0	187.8
Joliette	138.8	145.4	144.9	159.3	158.6	144.3	149.6	157.7
St-Jérôme	121.3	126.4	151.8	149.3	136.1	150.3	145.0	157.2
Valleyfield	127.6	128.4	137.0	142.7	139.1	144.7	143.4	147.7
St-Jean	128.8	140.9	150.6	151.3	138.0	137.3	128.8	127.7
Granby	109.4	115.1	120.8	110.5	113.9	117.2	118.5	125.0
St-Hyacinthe	124.3	126.6	132.6	123.6	118.4	128.0	125.2	124.3
Région métropolitaine de Montréal	120.2	120.9	126.0	130.9	130.8	132.3	127.6	125.8
Province de Québec	118.6	120.1	124.6	130.5	128.5	129.8	127.5	126.9

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 72-002, Entreprises de 20 employés et plus.

TABLEAU 3

Indice de l'emploi (1961 = 100)

Industries manufacturières

Agglomérations urbaines

1971 - 1978

Agglomérations urbaines	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Sorel	160.7	174.3	181.8	195.4	197.8	203.1	197.7	198.3
St-Jérôme	112.6	115.9	143.6	137.0	119.4	129.6	116.9	128.3
Valleyfield	118.1	114.5	121.8	125.5	121.0	128.1	128.2	128.1
St-Jean	126.9	140.4	151.7	150.1	134.1	133.2	121.0	115.8
Granby	104.0	109.6	118.4	102.5	101.9	101.8	101.9	106.3
St-Hyacinthe	106.6	110.6	114.2	102.2	95.1	101.9	94.5	93.8
Région métropolitaine de Montréal	108.1	106.2	110.2	112.3	108.8	107.4	101.9	101.0
Province de Québec	113.5	113.9	118.3	121.4	115.8	114.9	111.5	112.0

SOURCE: Statistique Canada, Cat. no. 72-002, Entreprises de 20 employés et plus.

TABLEAU 4

VALEUR DES PERMIS DE BATIR DANS LES PRINCIPALES VILLES SATELLITES DE
MONTREAL, POUR LA REGION ADMINISTRATIVE DE MONTREAL ET DANS LA
PROVINCE DE QUEBEC

1971 - 1978
(en milliers de dollars)

AGGLOMERATIONS DE RECENSEMENT	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Granby	13,189	8,337	17,502	22,970	18,523	15,670	27,638	33,619
St-Jean	9,174	15,356	13,459	17,733	19,906	25,167	21,121	26,352
Valleyfield	8,972	8,283	18,383	10,153	10,163	10,036	11,487	22,724
St-Jérôme	7,427	9,009	17,892	8,138	20,455	13,707	13,776	21,194
St-Hyacinthe	13,400	4,999	7,057	6,379	12,345	19,951	23,541	21,024
Joliette	6,523	11,757	18,467	13,516	13,141	13,633	15,096	19,177
Sorel	7,915	6,896	5,670	10,954	12,620	13,858	17,185	15,341
Région administrative de Montréal	596,471	734,360	1,037,933	1,138,304	1,297,018	1,658,186	1,419,219	1,186,667
Province de Québec	1,223,846	1,286,514	1,698,916	2,020,667	2,031,452	2,803,368	2,458,682	2,405,954

Source: Statistique Canada, cat. no. 64-203

TABLEAU 5

Revenu personnel disponible par habitant
dans les principales villes satellites de Montréal
la région métropolitaine et administrative de Montréal
et la province de Québec
1976 - 1978

Agglomérations de recensement	Revenu personnel disponible par habitant					
				Indice (province = 100)		
	1976 (\$)	1977 (\$)	1978 (\$)	1976	1977	1978
Sorel	5,470	6,070	7,010	113.2	114.3	114.5
Valleyfield	4,620	5,130	5,890	95.6	96.6	96.2
Joliette	4,410	4,880	5,610	91.3	91.9	91.7
St-Jérôme	4,290	4,750	5,450	88.8	89.4	89.0
St-Hyacinthe	4,230	4,690	5,380	87.6	88.3	87.9
Granby	4,180	4,630	5,310	86.5	87.2	86.7
Lachute	4,130	4,580	5,250	85.5	86.2	85.8
St-Jean	4,100	4,540	5,210	84.9	85.5	85.1
Région métropolitaine de Montréal	5,550	6,160	7,110	114.9	116.0	116.2
Région administrative de Montréal	5,242	5,777	6,665	108.5	108.8	108.9
Province de Québec	4,830	5,310	6,120	100.0	100.0	100.0

SOURCE: Financial Post, Survey of Markets.

